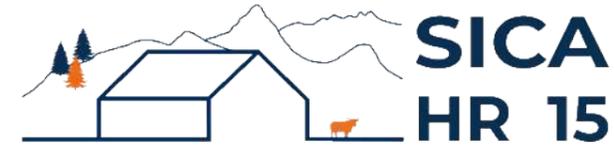


# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **M. VIPREY Julien**  
**Séverac**  
**15800 - POLMINHAC**

Localisation **Séverac**  
du projet :  
**15800 - POLMINHAC**

## Description du projet de construction

**Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol de 271.40m<sup>2</sup>.**

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-11

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 <sup>e</sup>	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 <sup>e</sup>
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 <sup>e</sup>	PC5b	Plan de toiture - Éch: 1/500 <sup>e</sup>
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC6	Document graphique d'insertion
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC7-8	Document photographique



**SICA Habitat Rural - Cantal**

26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

**A Aurillac, le 12/06/2023**

*Dessiné par:*

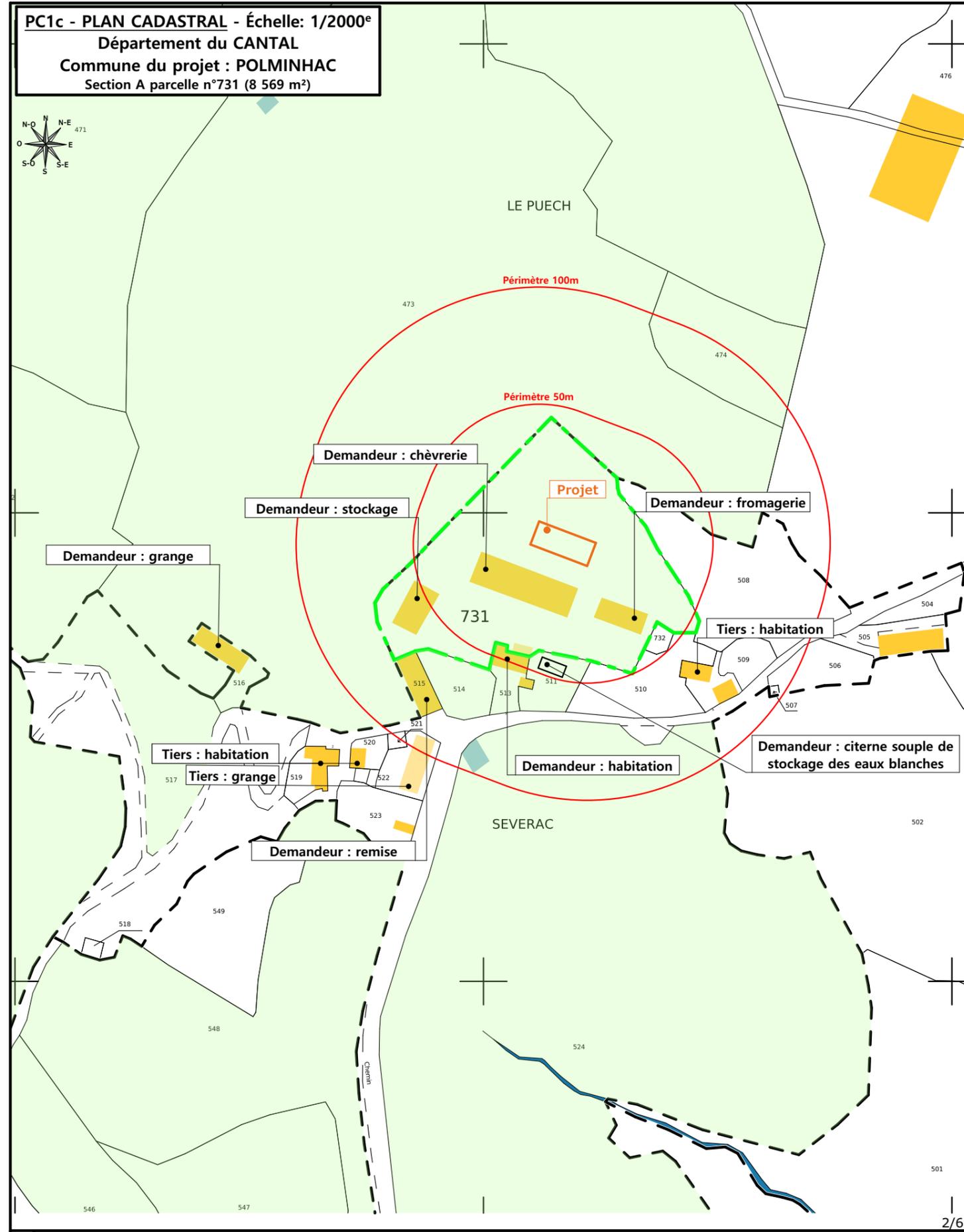
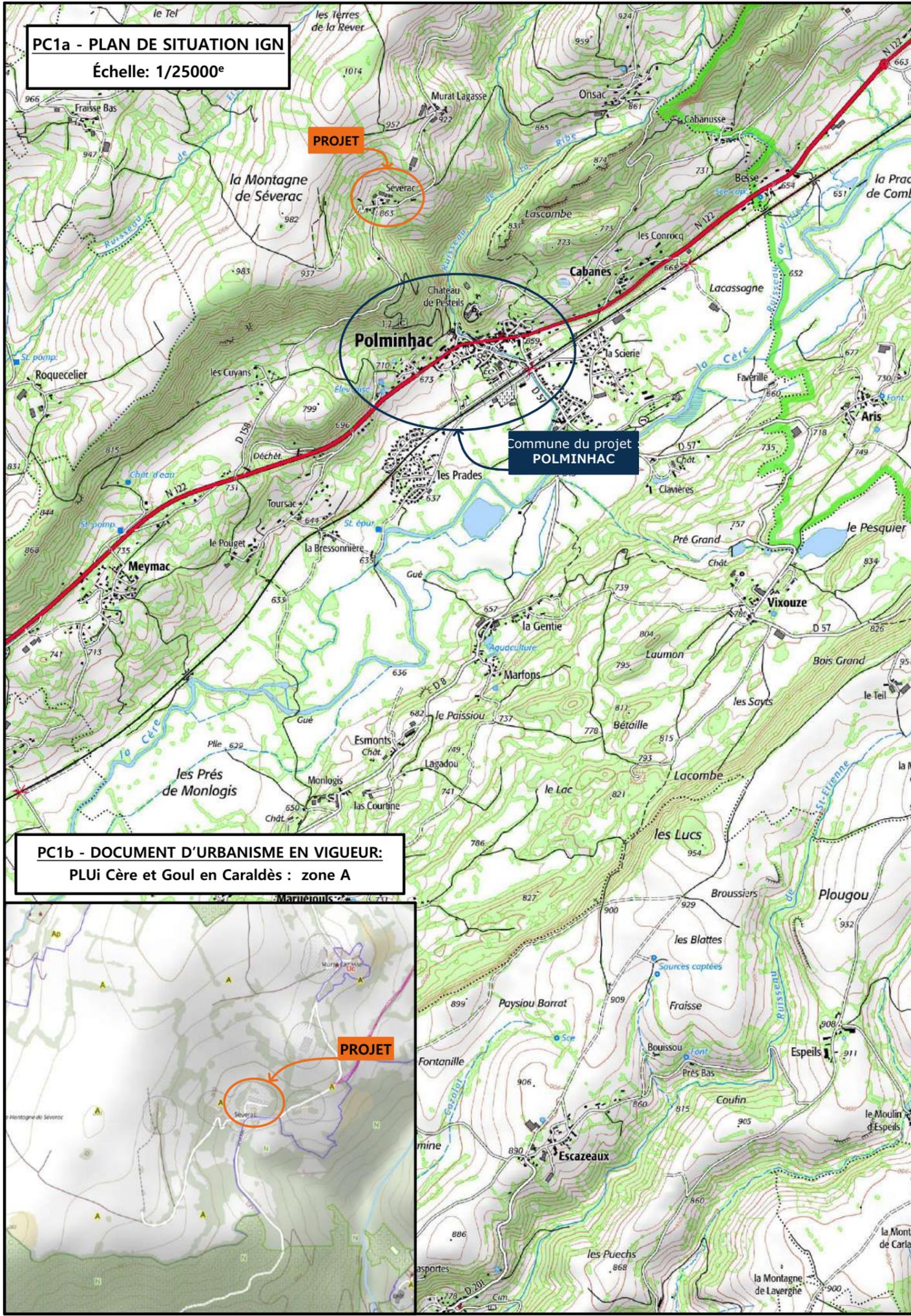
**Emmanuelle CLERMONT**

N° Client: 1971	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
--------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des

-	-	-	
-	12/06/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



N° Client: 1971

**Projet :** Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol de 271.40m<sup>2</sup>.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

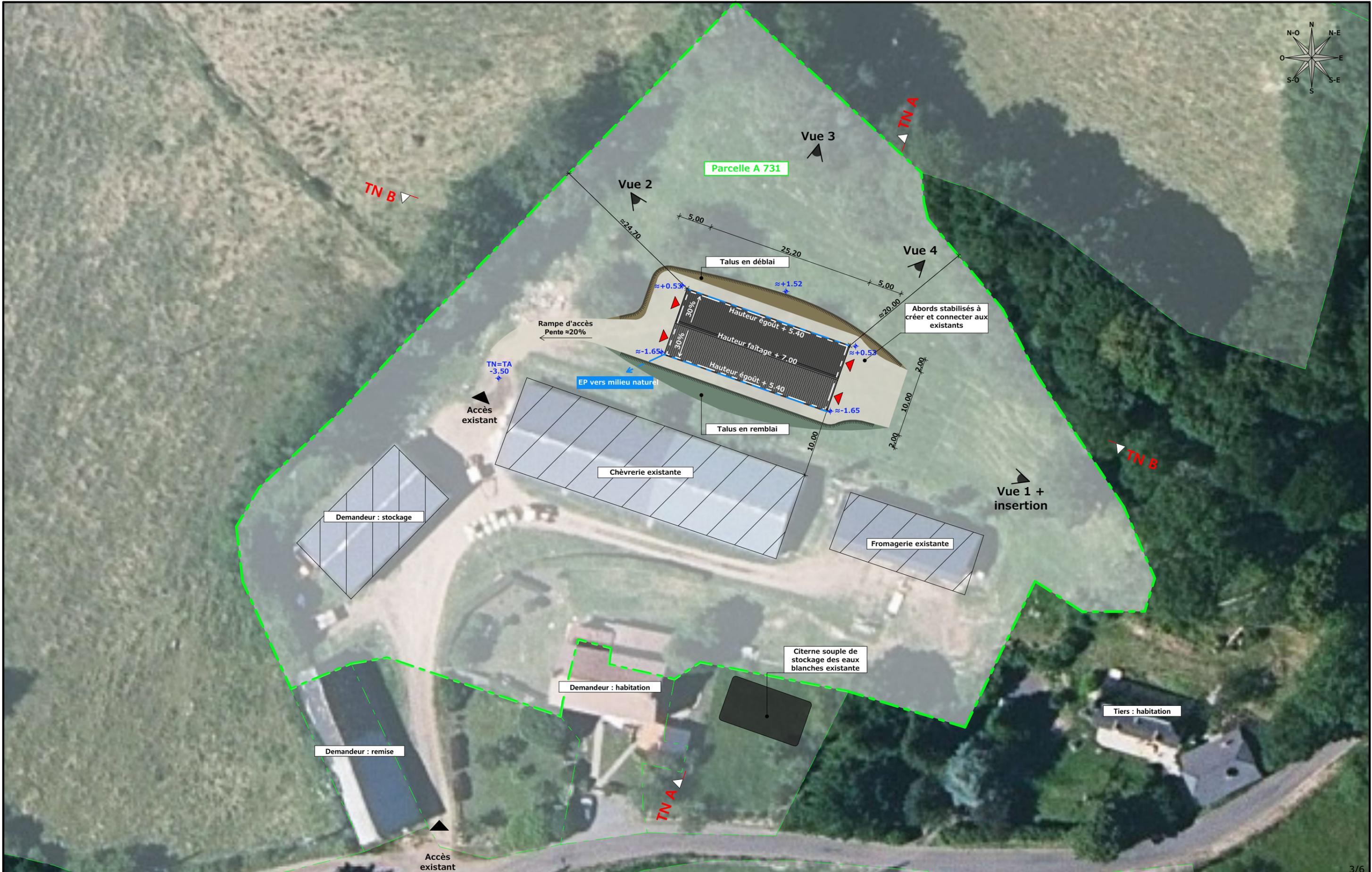
Maitre d'ouvrage: M. VIPREY Julien      Adresse du projet : Séverac POLMINHAC 15800

**PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE**

PC1a,b,c    Éch: Variée    Aurillac, le 12/06/2023

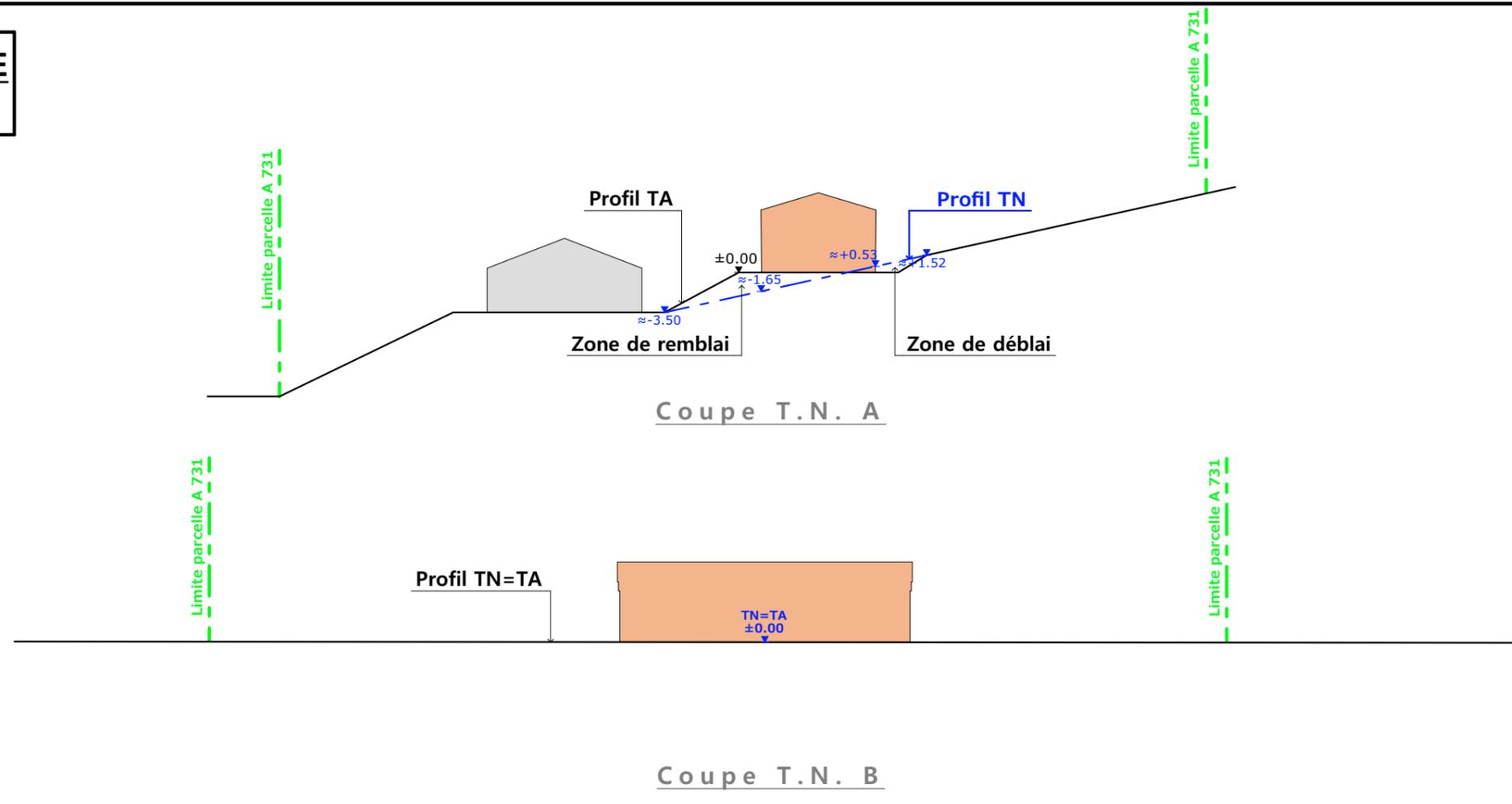
Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

**SICA HR 15**  
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre



<b>Commune du projet : POLMINHAC</b> Section A parcelle n°731 (8 569 m <sup>2</sup> )	Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants Evacuation des EP vers le milieu naturel	Surface d'emprise au sol existante : 0.00 m <sup>2</sup> Surface de plancher existante : 0.00 m <sup>2</sup>	<b>Projet :</b> Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol de 271.40m <sup>2</sup> . <b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>	Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
		Surface d'emprise au sol créée : 271.40 m <sup>2</sup> Surface de plancher créée : 252.00 m <sup>2</sup>			
Altitude : 870 m	±0.00 Niveau terrain naturel ±0.00 Niveau terrain aménagé	▲ Accès existant    ▲ Accès à créer	<b>PLAN DE MASSE ET DE TOITURE</b>		PC2-5b    Éch: 1:500 Aurillac, le 12/06/2023

**PC3 - PLANS EN COUPE**  
Échelle: 1:500<sup>e</sup>



Bâtiments existants  
 Bâtiments en projet

# PC4 - Notice descriptive

**Aspect : projet et localisation**

Le projet mené par M. VIPREY consiste à construire :

- 1- Un hangar métallique clos à usage de stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol d'environ 270 m<sup>2</sup>. La réalisation des aménagements prévus nécessitera un travail de terrassement en déblai/remblai pour la mise à niveau de la plate-forme.

Le corps de ferme est situé au lieu-dit cadastré "Séverac" sur la commune de POLMINHAC (15800). La construction envisagée sera implantée sur la parcelle N° 731 de la section A. La parcelle est propriété de l'éleveur facilement accessible depuis la cour de la ferme et tenue à l'écart des habitations voisines en conformité avec la réglementation du RSD. Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 50 m du projet.

Le projet a pour objet principal d'augmenter la capacité de stockage de fourrage sec de l'exploitation. La construction de ce hangar permettra le déclassement d'une grange traditionnelle devenue obsolète.

**Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)**

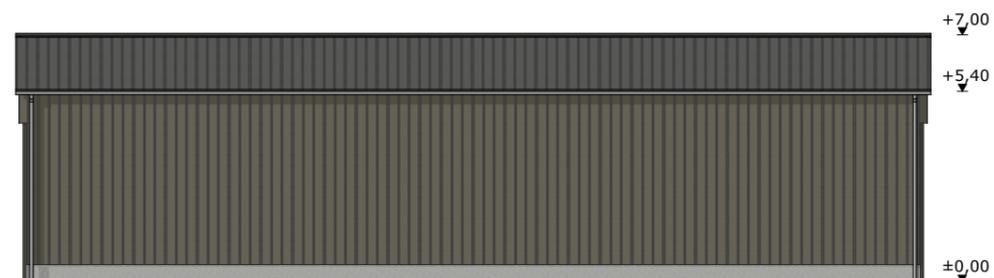
Malgré la déclivité de terrain prononcée que présente le site, le projet se trouvera à proximité directe des infrastructures d'élevage existantes.

La structure du projet sera en métal traitée antirouille. Les bardages seront en tôle acier de teinte brun lauze RAL 7006. Les portes aussi (avec intégration d'un polycarbonate en partie haute). Les parties maçonnées ne seront apparentes que sur 40 cm en soubassement. La couverture se fera en tôle acier de teinte graphite RAL 7022.

L'accès au bâtiment se fera de la cour de ferme existante par une piste aménagée, stabilisée et empierrée. Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci de réaliser un ensemble fonctionnel, qui s'intègre bien dans son environnement paysager.

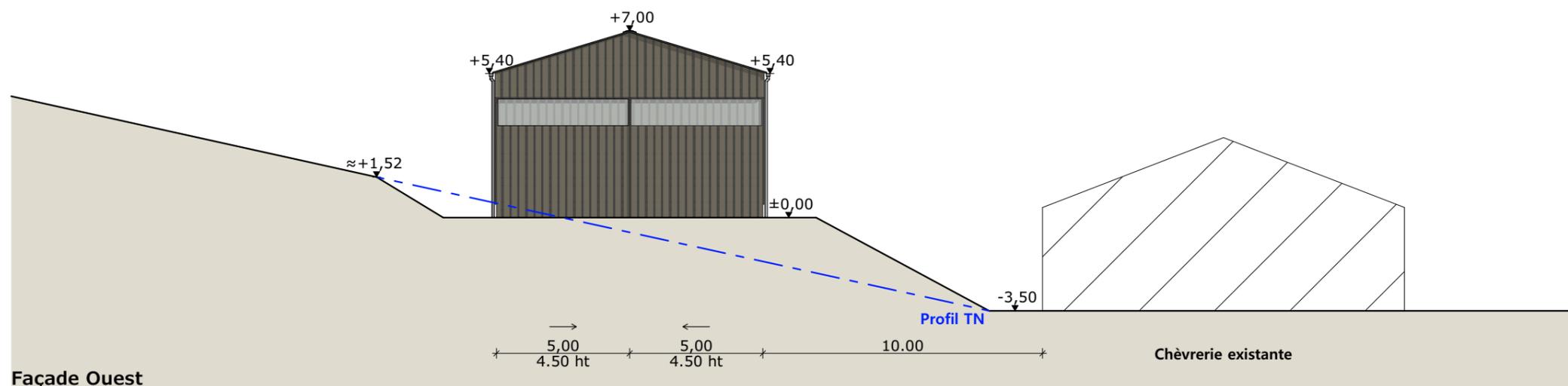
N° Client: 1971	Projet : Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol de 271.40m <sup>2</sup> .		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: M. VIPREY Julien	Adresse du projet : Séverac POLMINHAC 15800		
<b>COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>			PC3-4	Éch: 1:500
			Aurillac, le 12/06/2023	



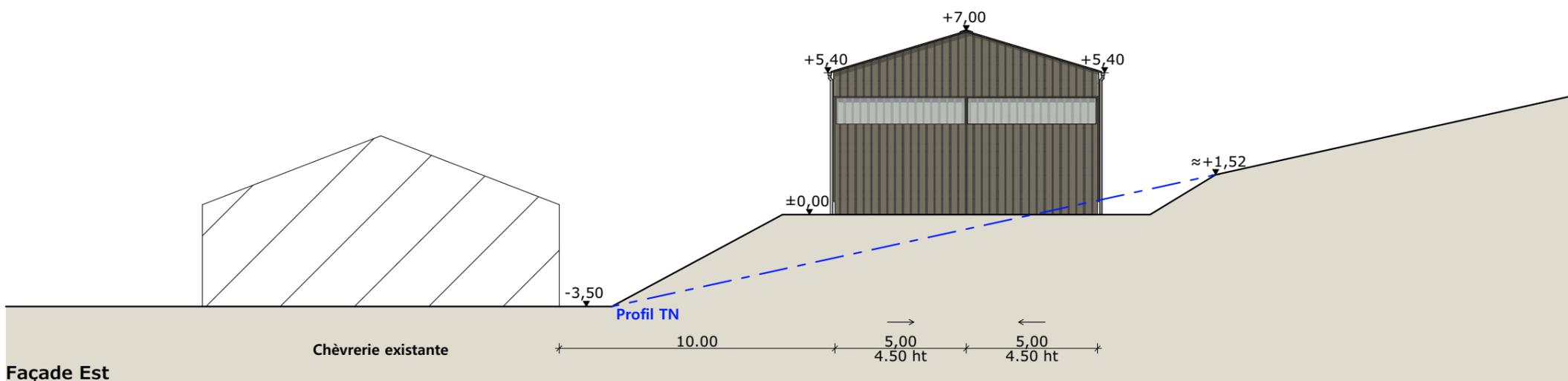
Façade Nord



Façade Sud



Façade Ouest



Façade Est

**Matériaux du projet :**

- Maçonnerie : - muret parpaings ht 0.50m enduit ton ciment, hauteur visible 0.40m
- Bardage : - acier plein lames verticales RAL 7006
- Menuiseries : - portes ossature acier et bardage acier RAL 7006
- intégration d'un bandeau translucide ht. 1.00m en haut des portes
- Charpente : - acier
- Couverture : - acier anticondensation RAL 7022
- faitage fermé
- gouttières et descentes EP en acier galva

N° Client: 1971	Projet : Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol de 271.40m².		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: M. VIPREY Julien		Adresse du projet : Séverac POLMINHAC 15800	
	<b>PLANS DE FACADES</b>		PC5a	Éch: 1:200

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



6/6

N° Client: 1971	Projet : Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol de 271.40m².		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: M. VIPREY Julien	Adresse du projet : Séverac POLMINHAC 15800		
<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>		PC6-7-8	Éch: Variée	
		Aurillac, le 12/06/2023		

# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **M. VIPREY Julien**  
**Séverac**  
**15800 - POLMINHAC**

Localisation **Séverac**  
du projet: **15800 - POLMINHAC**

## Description du projet de construction

**Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol de 271.40m<sup>2</sup>.**

## Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 <sup>e</sup>		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 <sup>e</sup>		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:  
**Vincent CHARBONNEL**  
Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00

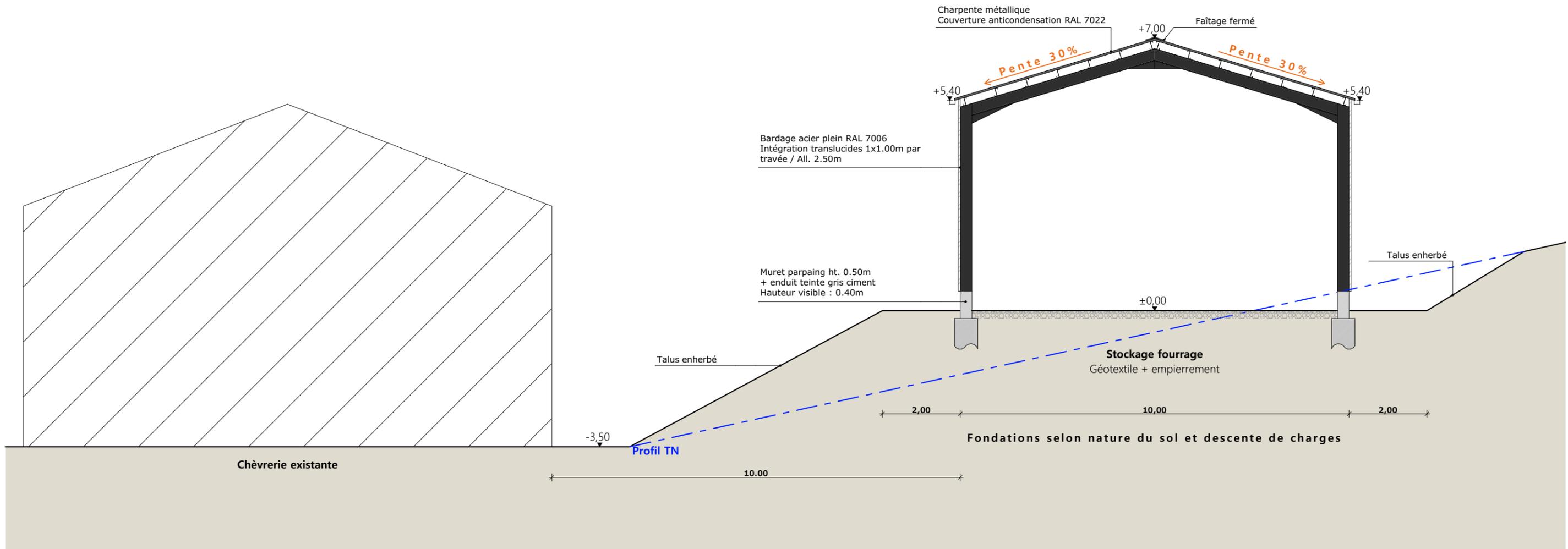


**A Aurillac, le 12/06/2023**  
Dessiné par:  
**Emmanuelle CLERMONT**  
N° Client: 1971    N° Document: TECH01    N° de page: 1/4

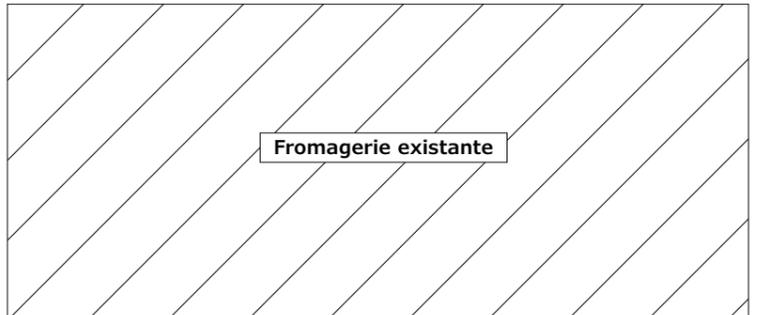
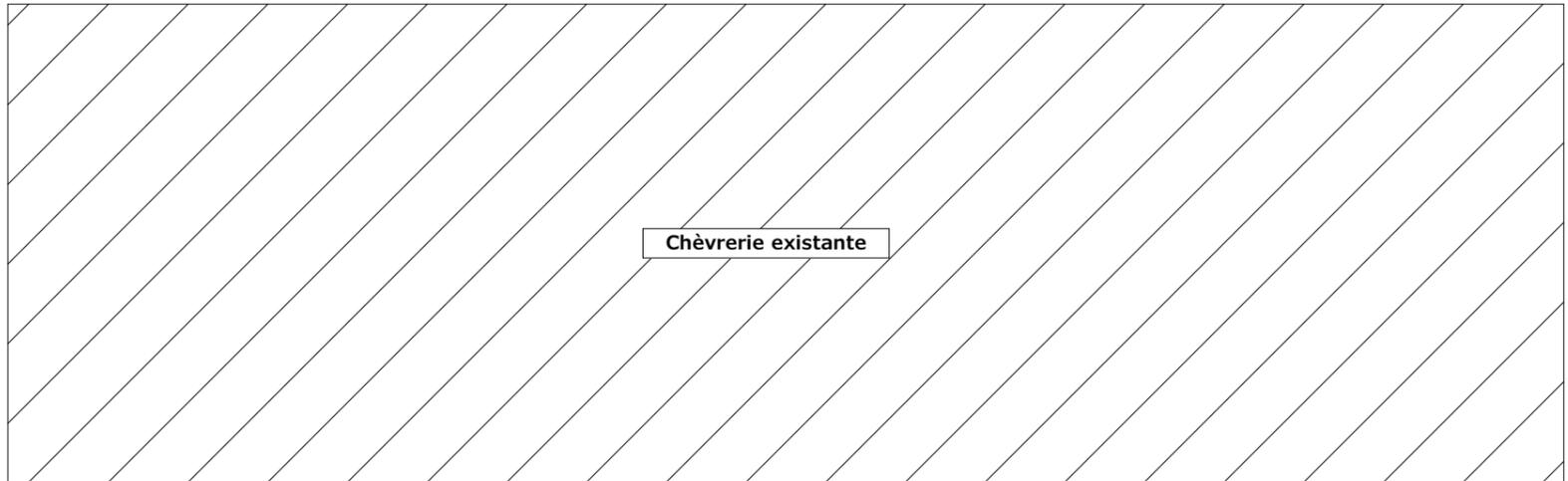
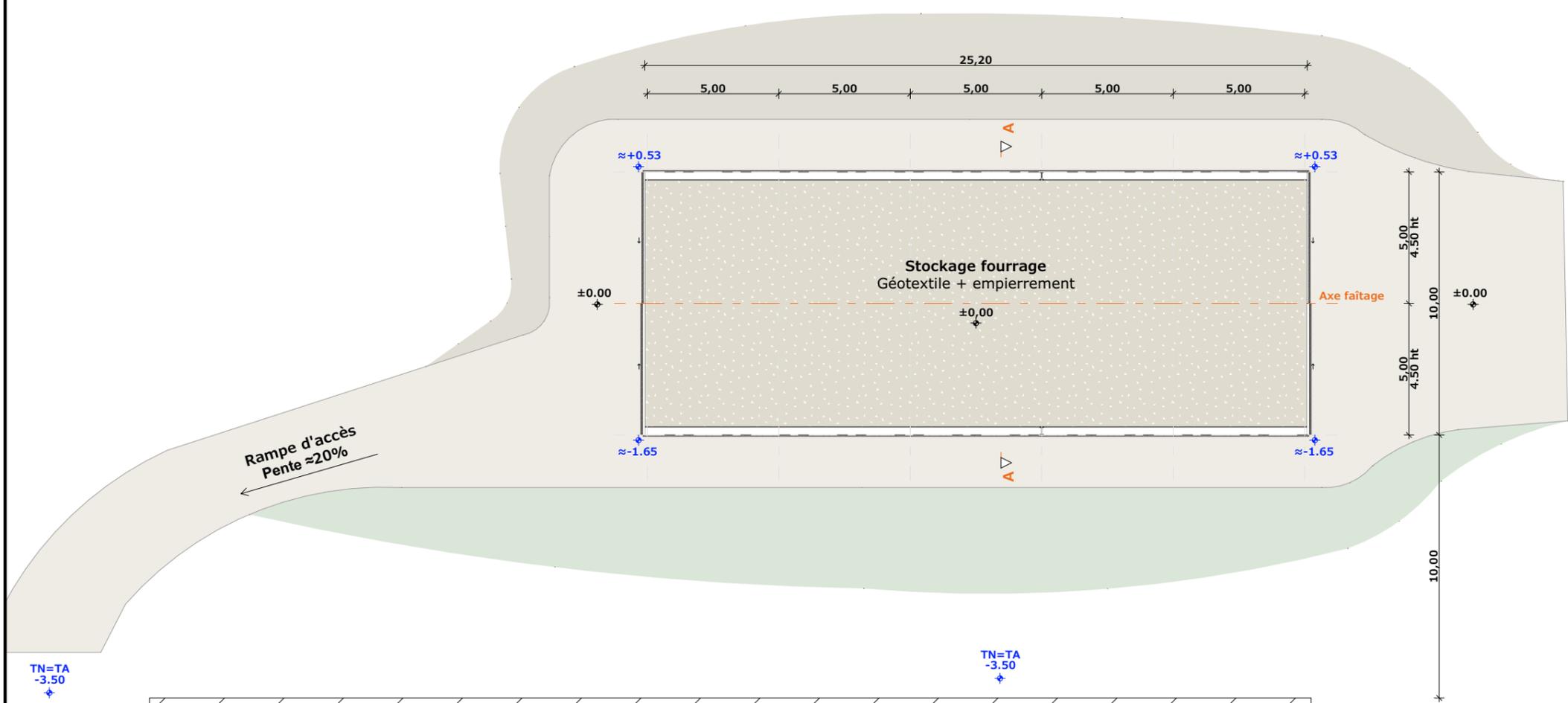
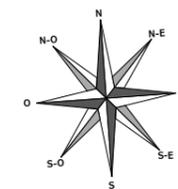
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

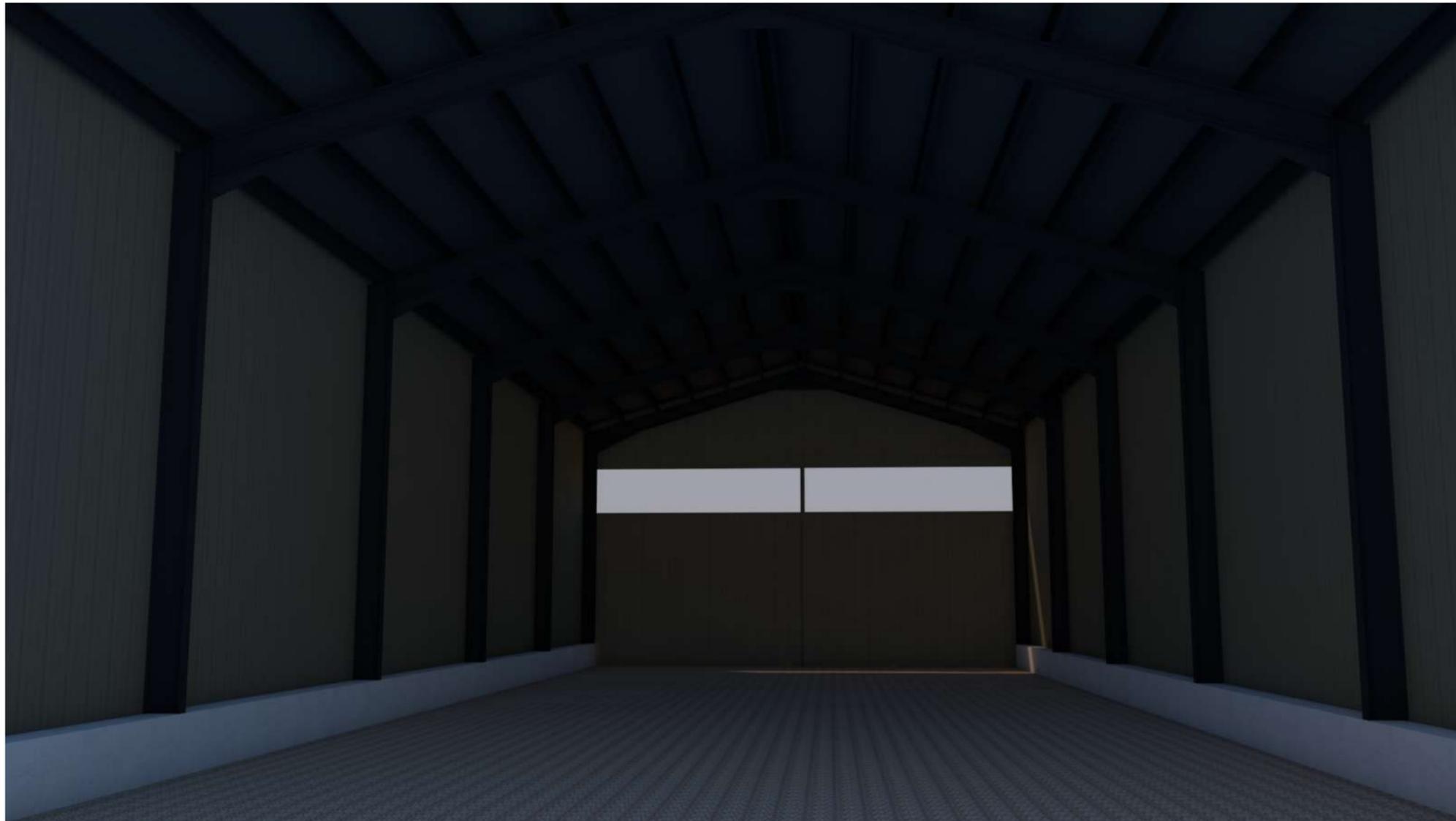
-	12/06/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



Projet: Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol de 271.40m <sup>2</sup> .		Dessiné par: <b>Emmanuelle CLERMONT</b>		
<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Conseiller Bâtiment: <b>Vincent CHARBONNEL</b>		
Maître d'ouvrage: <b>M. VIPREY Julien - Séverac POLMINHAC 15800</b>		Éch: 1:100 <sup>e</sup> Aurillac, le 12/06/2023.		
<b>COUPE DE PRINCIPE</b>				



Projet: Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol de 271.40m <sup>2</sup> .			
<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>			Dessiné par:
Maitre d'ouvrage: M. VIPREY Julien - Séverac POLMINHAC 15800			Emmanuelle CLERMONT
<b>VUE AU SOL</b>		Éch: 1:200 <sup>e</sup>	Conseiller Bâtiment:
DET1	Aurillac, le 12/06/2023.	Vincent CHARBONNEL	CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL



Projet: Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol de 271.40m².

**DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS**

Maitre d'ouvrage: M. VIPREY Julien - Séverac POLMINHAC 15800

**PERSPECTIVES**

DET3 | Éch: 1:1<sup>e</sup>  
Aurillac, le 12/06/2023.

Dessiné par:  
Emmanuelle CLERMONT  
Conseiller Bâtiment:  
Vincent CHARBONNEL

